

PRÉAVIS DE GRÈVE

EVSPC



NOVEMBRE 2025

Dans un contexte de casse sociale décomplexée et de mépris des agents publics, le syndicat CGT EVSPC a émis un préavis de grève reconductible à partir du:

mardi 04 novembre 2025, 00h00,

pouvant aller de 55 minutes (à partir du début ou fin de service à 24h00) à la journée.

Ce préavis couvre l'ensemble des agents de la DEVE, de la DJS et de la DVD.

Cette grève sera l'occasion pour l'ensemble des personnels des trois directions de revendiquer les points suivants:

- Intégration des TSO.F et TSO DEVE dans le corps de la maitrise.
- Abrogation de la réforme des retraites.
- La création d'un nouveau grade terminant à l'indice brut 690 pour les Jardiniers, les ATEE, les Bûcherons, les fossoyeurs, les préposés et les ATIS et tous les Adjoints Techniques.
- Pour les agents administratifs du funéraire de la DEVE, reclassement en catégorie B.
- Pour les agents du pôle de réservations de la DJS, reclassement en catégorie B.
- Le passage en catégorie B de 125 ATPF qui ne le sont toujours pas malgré le fait qu'ils soient issus du même concours que les TSO.
- Titularisation de tous les contractuels EAPS-terrestres de la DJS.
- Pour les préposés « chefs » de la DVD, un détachement de tous dans le Corps des Personnels de Maîtrise.
- Reconnaissance de la sujétion 3 de la pénibilité pour les Jardiniers.
- Le maintien de la rémunération à 100% lors des arrêts maladie et la suppression du jour de carence.
- Une revalorisation immédiate et significative du point d'indice pour l'ensemble des agents es territoriaux, en portant sa valeur à 6 €.
- Suppression des créneaux autonomes.
- Cartographie CAPSA (catégorie 1, 2, et 3).
- Les 10 premiers dimanches payés 103 euros pour les agents de la DJS.
- Congés bonifiés.

Comme toujours, l'ampleur de la mobilisation est la clef afin de prouver notre détermination.

Nous vous invitons donc à vous mobiliser en masse afin d'obtenir gain de cause!